

A cause de l'intolérance politique

Plusieurs morts, blessés et sans-abri à Walikale et Masisi

Les zones de Masisi et de Walikale font partie de la région du Nord-Kivu. Cette région peut globalement être divisée en deux zones naturelles. Dans sa partie orientale, il y a des hautes terres régulièrement arrosées et où se concentrent l'essentiel de la population (environ 80 %). Et à l'Ouest, les basses terres plus chaudes et forestières où le peuplement est clairsemé. La partie septentrionale de la région a un peuplement monoethnique (Nande) pendant que la partie méridionale a un peuplement plus varié. L'Est de la zone de Walikale et le Masisi, appartenant aux hautes terres, sont habités principalement par les Nyanga, les Hunde, les Hutu et les Tutsi.

Sans se perdre dans les dédales de l'histoire de l'occupation de ces terres (les points de vue des historiens ne sont pas toujours concordants), il est néanmoins important de souligner que cette région est plus que le reste de la partie méridionale du Nord-Kivu caractérisée entre autres par deux faits démographiques suivants : la transplantation des populations en provenance du Rwanda à l'époque coloniale et l'arrivée des réfugiés politiques et divers infiltrés clandestins (réfugiés économiques) à partir de la période des indépendances. Les fortes densités démographiques des hautes terres sont à l'origine d'importants conflits fonciers exacerbés dans le Masisi par la cohabitation interethnique. Le fait que les populations dites "rwandaises" (Hutu et Tutsi) attisent les tensions sociales et conduisent à une certaine intolérance ethnique. L'intolérance ethnique se trouve renforcée par le fait que la minorité constituée des Hunde-Nyanga sont partout et à tous les niveaux les seuls chefs politico-administratifs, coutumiers et militaires. Les taxes injustes et exagérées dénoncées par la commission Justice et Paix ainsi que la prise de conscience des populations assujetties (Hutu-Tutsi) font taire une source d'enrichissement éhonté de ces autorités coutumières. L'accusation faite contre la MAGRIVI est à ce point sujette à caution car les Tutsi n'ont jamais été membres de cette mutuelle tribale qu'ils ont toujours combattue.

Ainsi, les relations ethniques pacifiquement maintenues par la force coloniale ont tôt cédé la place aux véritables conflits armés après la colonisation. Déjà en 1962 ! Il est bon de se souvenir que MAGRIVI est créée en 1980. Qu'est ce qui est à la base des derniers affrontements sanglants ? Des causes immédiates ont dû s'ajouter à toutes ces causes lointaines. Parmi celles-ci on peut épingler :

1. La mise en place des autorités politico-administratives et même militaires en ne prenant pas en compte l'ensemble des populations natives de la région. Ainsi par exemple l'actuelle équipe dirigeante de la région est composée de la manière suivante : un gouverneur de région (Nande); un vice-gouverneur de région (Nyanga); un commissaire urbain (Nande); un directeur de région; commissaires de zones de Goma (Hutu), Karisimbi (Nyanga), Walikale (Hunde), Masisi (Nande), Nyiragongo (Nyanga), Rutshuru (Nande), Lubero (Hutu), Beni (Nande).
2. Une grande opposition tribale s'est manifestée à l'approche de la tenue de la CNS. Il y a eu une coalition contre l'ethnie tutsi qui n'a pas participé à la CNS. A la CNS même, une nouvelle coalition Nyanga-Hunde-Nande tente d'exclure les Hutu de la CNS. Après la CNS, cette coalition lutte pour exclure les Hutu du HCR (cf procès Kasoso-membres du HCR Hutu).
3. La démocratisation des institutions et les échéances électorales. Pour les Hunde-Nyanga, c'est une question de survie politique et économique en tant que minorités ethniques au niveau régional et même national. C'est donc ici qu'intervient le problème de la nationalité qui, selon eux, n'a pas trouvé de réponse définitive et réaliste.
4. Les tracasseries administratives et coutumières ont bel et bien créé des conditions favorables à une désobéissance civile dans un contexte de libéralisation de la vie politique et associative. Aussi les tenants du pouvoir sont-ils intervenus pour rappeler à l'ordre leurs sujets.

Les malheureux événements commencent le 20 mars 1993 au marché de Ntoto dans la zone de Walikale et s'étendent dans presque toute la zone de Masisi. Les pouvoirs publics en feront écho un mois seulement après le début des massacres. Il est difficile d'estimer le nombre de victimes à ce jour étant donné le chaos général qui règne au Nord-Kivu, l'incompétence et l'irresponsabilité de l'autorité régionale. Toutes les sources concordantes et crédibles (notamment Médecins sans frontières), il est permis d'avancer qu'il y eut environ 10 tués le 20 mars, plus de 300 tués, tous des Hutu, le 20 mars, plus de 500 tués et de 200 blessés le 30 mars... Et depuis, le nombre de morts ne fait qu'augmenter.

Le même rapport fait état de plusieurs milliers de déplacés vers Kashebere et autres villages de Walikale vers Masisi centre essentiellement par les Nyanga-Hunde. Les réfugiés "rwandais" sont plus nombreux à Goma et dans les parois. Le chef-lieu de la zone de Rutshuru a reçu plus d'une cinquantaine de réfugiés de toutes les ethnies. En plus de victimes humaines, il faut compter des milliers de têtes de bétail tuées, volées, des champs dévastés et plusieurs villages entiers incendiés laissant pour longtemps plusieurs familles sans abris. Il ne faut pas être pessimiste pour dire que les conséquences de ces scènes désolantes marqueront longtemps la vie socio-politico-économique de la région du Nord-Kivu et même dans certains autres coins du pays. Que faut-il faire pour arrêter et éviter à l'avenir des tels affrontements qui ne profitent à personne ? A notre avis, il faut chercher des solutions dans les quatre directions suivantes :

- A. Le gouvernement doit ordonner l'arrêt immédiat des massacres et placer des militaires neutres dans le Masisi et à Walikale.
- B. Il doit organiser une table ronde politique et même économique en vue de rétablir et de consolider la paix sur toute l'étendue du Nord-Kivu en général et à Masisi et à Walikale en particulier pour remettre la population au travail. Il va de soi que toutes les couches de la population y prendront part.
- C. Etant donné qu'il y a eu faiblesse de l'autorité qui n'a pas su gérer le dossier, il est plus qu'impérieux que la question de la nationalité soit résolue une fois pour toutes afin d'éviter à continuer dans l'arbitraire.
- D. Dans cette démarche, comme l'avait observé le vice-ministre de l'Intérieur M. Eboma, il y a lieu de prendre en compte les éléments ci-après :
 1. Que les Hutu et Tutsi ont habité le Nord-Kivu depuis des siècles et que ceux-ci sont donc des Zaïrois à part entière. Les témoignages y abondent.
 2. Que le pouvoir colonial a déplacé des populations du Rwanda au Zaïre et qu'il a réglé définitivement cette question. Ces personnes sont des Zaïrois.
 3. Que les cas des réfugiés, infiltrés et autres étrangers soient examinés conformément à la loi.
 4. Qu'il y ait une identification au Nord-Kivu pour faire la part des choses. A ce sujet, que les Zaïrois hutu et tutsi aident l'autorité et les autres à faciliter cette opération d'identification.

Pourquoi ces tueries ?

Déclenché le 20 mars 1991 à Ntoto dans le groupement Walowa/Uroba, zone de Walikale, le drame sanglant qu'a vécu la population de Masisi dans la 2ème quinzaine de mars et pendant tout le mois d'avril dernier fait aujourd'hui réfléchir tout le monde.

Partant du gouvernement de fait de M. Birindwa qui a déjà envoyé deux missions d'enquête dans la région. D'abord celle du vice-ministre de l'Intérieur, Eboma Edzuku qui avait fait un aller-retour Goma-Masisi/zone avec de petites escales dans les paroisses catholiques le long dudit tronçon. Il n'a pas vu les lieux de massacres. Il n'a pas non plus vu les cases brûlées ou des cadavres charriés par les rivières Osso ou Lowa. Moins encore les personnes décapitées, blessées ou disparues qui jonchent la forêt. A la veille de son départ pour Masisi, M. Eboma avait rencontré à Goma les délégués des communautés en conflit à Masisi. C'est-à-dire les Hutu, les Tutsi, les Hunde et les Nyanga. C'est ce qu'a fait aussi son chef, le ministre de l'Intérieur du gouvernement Birindwa, M. Bernard Kasusula Djuma.

Il s'est dégagé de l'audition de tous les rapports et des plaintes des uns et des autres que les autochtones Hunde et Nyanga n'ont pas de solution négociée à chercher. Seule l'application de la loi sur la nationalité pourra pour eux mettre fin aux tueries et autres troubles dans cette partie de la région agro-pastorale du Nord-Kivu.

Le message pascal de l'évêque du lieu, Mgr Faustin Ngabu, ses deux interviews à l'OZRT-Kinshasa ou radio-Rwanda n'ont pas malheureusement apaisé les ardeurs des uns et des autres. Le passage d'un délégué du pape, le cardinal français Roger Etchegaray, président de la commission pontificale de

la justice et paix, entouré d'une poignée d'évêques zaïrois dont le très influent Monsengwo, n'a pas non plus fait baisser le ton. Ce fut plus une occasion pour les chrétiens Nyanga et Hunde et quelques "jeunes acquis au changement" de traiter Mgr Ngabu de traître, d'assassin avant d'exiger son départ. Car, accusé d'aider les habitants d'expression rwandaise qui sont à Masisi dans la guerre interethnique qui les oppose aux autochtones Hunde.

L'envoi à Masisi des forces de l'ordre a connu aussi ses factures. 3 gendarmes ont été tués par des résistants banyarwanda et plusieurs autres ont été blessés. Les "commandos" de Rumangabo dépêchés dans la zone n'ont pas encore à l'heure actuelle fait parler d'eux. Mais il semble qu'ils ont remis quelque peu le calme à Katoyi et dans une partie septentrionale de la zone. C'est-à-dire à Mweso et Kichanga. Deux localités qui sont aujourd'hui dépeuplées depuis le déclenchement des hostilités.

L'attitude de l'autorité régionale

Si le gouverneur de région est carrément taxé de parti pris dans le conflit par les Banyarwanda, le vice-gouverneur Jean Bamwishi est, quant à lui, accusé d'avoir personnellement contribué au déclenchement du massacre dans sa zone d'origine Walikale. Mais aussi d'avoir aidé à l'achat des armes dont se seraient servi ses frères pour tuer les Banyarwanda. Evidemment, ce sont des accusations dont il faut encore chercher le fondement.

Le gouverneur Jean-Pierre Kalumbo condamne ces tueries même s'il semble que Mgr Ngabu et quelques dignitaires

locaux d'expression kinyarwanda ont juré de le faire remplacer à la tête du Nord-Kivu. M. Jean-Pierre Kalumbo classifie les Banyarwanda en 4 catégories comme M. Teuwen en 1966 :

- 1) Ceux-là qui sont arrivés ou dont les ascendants sont arrivés au pays vers le 16ème siècle en provenance de la localité de Bwisha en préfecture rwandaise de Ruhengeri et qui sont zaïrois.

- 2) Une autre catégorie est celle des Rwandais venus au Zaïre autour de la 1ère guerre mondiale ou qui renferment les Rwandais qui avaient immigré à cause de la famine entre 1930 et 1935. Epoque à laquelle fut créée la M.I.B. (Mission d'immigration banyarwanda). Institution qui a amené les Banyarwanda dans les Masisi, Kalehe, Idjwi, Uvira, Fizi, Mwenga, le Nord-Shaba et la ville de Lubumbashi à la Gécamines.

- 3) En 1959, après la destitution du mwami Kigeli au Rwanda, il y eut une autre ruée vers le Zaïre d'autres rwandais en tant que cette fois-ci réfugiés.

- 4) Et enfin, la dernière catégorie est constituée plutôt des réfugiés économiques ou infiltrés clandestins rwandais au Zaïre (toute ethnie confondue, c'est-à-dire Hutu et Tutsi).

Et donc pour le gouverneur Kalumbo qui est convaincu que les politiciens sont derrière ces troubles de Masisi, il y a un problème de légalité. Il note également que les populations d'expression rwandaise, nombreuses dans ces contrées (80 %), sont laborieuses et actives économiquement. Ce sont en effet elles qui pratiquent l'agriculture et l'élevage dans le Masisi. Ce qui évidemment suscite des jalousies des autochtones qui n'ont plus d'espace suffisant étant donné que certains

(Suite en page 14)

L'approche des ONG

Les ONG du Nord-Kivu résume le drame sanglant de Masisi et de Walikale en ces 3 points principaux :

1. "A l'origine du conflit, la question de nationalité des Hutu et Tutsi vivant au Kivu".
2. "L'émergence d'une conscience hutu, favorisée par le processus démocratique et cristallisée par une mutuelle trop zélée et politisée - la MAGRIVI", - a rompu un certain équilibre socio-économique qui prévalait dans les milieux ruraux de Masisi et Walikale. En créant ex-nihilo des nouveaux chefs coutumiers, la Magrivi a rompu un certain équilibre à Masisi.
3. La question de nationalité a été discutée à la CNS en présence des délégués hutu qui sont par ailleurs représentés même au Haut conseil de la République. Mais l'application des décisions prises inquiète les Hutu et Tutsi tandis que leur non-application inquiète les Nyanga et Hunde.

Le CRONG a constaté que les affrontements sanglants entre Hunde-Nyanga et Hutu-Tutsi ont entraîné des pertes considérables en vies humaines de part et d'autre de risque d'éclosion à Goma. Une tension existe entre les ethnies avec les rumeurs les plus folles. Le même risque existe pour la zone de Rutshuru.

Pour être efficace, estime le Conseil régional des ONG de développement (CRONG) du Nord-Kivu qui regroupe 40 ONGD, Médecins sans frontières de Hollande et Oxfam du Royaume-Uni, l'aide humanitaire devra tenir compte des barrières ethniques. Car, les médicaments et nourriture que l'Eglise catholique, à travers Caritas, a voulu accorder aux déplacés Hunde (au chef-lieu de la zone) ont été refoulés malgré la présence des prêtres italiens dans la délégation.

Signalons que le CRONG a remis à Mgr Monsengwo, peu avant son départ de Goma, un aide-mémoire dans lequel il définit la problématique des drames dans ces deux zones selon 4 types de conflits :

- a - Conflit de droits coutumiers : ne devient pas chef coutumier qui veut. Fut-ce à Masisi.
- b - Conflit de droits fondamentaux de l'homme : et notamment le droit de participer à la gestion de son environnement social, politique, culturel, économique et écologique.
- c - Conflit de droit constitutionnel dans un pays qui sort difficilement de la dictature. La démocratie ayant ses risques : si une majorité des Zaïrois (Congolais) a adopté une loi sur la nationalité, elle ne peut que s'appliquer à tous.
- d - Conflit d'ordre écologique au sens le plus complet du terme : la rencontre entre Banyarwanda et Hunde-Nyanga, etc est porteuse de profonds bouleversements culturels. C'est fameux conflit de deux modes de gestion de l'environnement tout à fait contradictoires, l'un excluant absolument l'autre.

Devant une telle complexité des problèmes, seul un Etat de droit, enrichi par un pouvoir provincial accepté par la base, pourra résoudre la question ethnique au Kivu et la solution ne pourra être trouvée que par étapes selon le type de conflit à régler. "A moins que, conclut le CRONG, la manipulation politique très juteuse de pareil cocktail ne l'emporte sur le droit, et quel droit ?"

A ces interrogations parfois tendancieuses et à l'heure actuelle sans réponses, une table ronde ou conférence régionale convoquée dans l'objectivité peut trouver des solutions. En attendant, il faut s'efforcer de cohabiter. Même si un Pygmée on s'ennuie, on va disparaître".

L'ONG GEAD (Groupe d'études et d'actions pour un développement bien défini), très présent dans les zones de Walikale et Masisi, a élevé aussi le ton par la voix de son secrétaire général, M. Balabihia Bushoki. Qui, au cours d'un "atelier d'échanges et de formation" de ses animateurs tenu du 19 au 21 mai 1993, en a appelé "au dialogue et à l'émergence de la parole" afin d'éviter la violence. Mr. Balabihia, a invité les 70 représentants de 86 associations-partenaires de GEAD venus de Masisi et Walikale et essentiellement de tribus Nzonga, Hunde et Tembo, de prêcher la non-violence, la non-exclusion et de ne pas prendre part aux hostilités et de faire des rapports véridiques sur les faits en proposant des solutions locales de médiation sur le terrain. Si cet appel du secrétaire général du GEAD est suivi, ce sera un grand pas dans les démarches de sensibilisation à la réconciliation. Car, tous les autochtones Hunde et Nyanga sont encadrés en matière de développement par cette ONG qui a presque la même force, les mêmes influences comme l'Eglise catholique et les protestants dans ces deux zones. Le message du responsable du GEAD à ses frères, bien que philosophique, a été senti comme porteur d'espoir. "Il faudra apprendre à connaître l'autre, être à son écoute, reconnaître sa propre faiblesse". "Je ne vous demande pas, a-t-il conclu, de vous effacer mais de sortir de la complication pour entrer dans la complexité et que votre engagement pour le développement intégré vous permette de vous dépassionner."

Gabriël Lukaka bin Muya